



Conclusion du 1^{er} accord d'intéressement Groupe Sanef : Un accord a minima et en demi-teinte...

1^{er} accord d'intéressement Groupe avec des objectifs de sécurité très ambitieux

Pour la première fois, un accord d'intéressement vient d'être conclu au niveau Groupe entre la direction et nos 3 organisations syndicales, qui toutes, se sont portées signataires de l'accord. Nous rappelons qu'un accord d'intéressement n'est pas une obligation légale de l'employeur et que **malgré de nombreux aspects critiquables sur cet accord, il était dans l'intérêt de tous les salariés que les organisations syndicales prennent leurs responsabilités et signent cet accord.**

Cet accord est commun aux sociétés Sanef, Sapn, Bip&Go, SE BPNL et Sanef Aquitaine, s'applique dès cette année (calcul en 2022 sur les résultats de 2021) et porte sur les indicateurs suivants :

Thème	Indicateur	Poids du thème	Entités concernées
Santé/Sécurité	TF Groupe (hors accidents causés par des tiers)	30%	Groupe
	Absentéisme	10%	Groupe
Rentabilité durable	Charges d'exploitation	30%	Groupe
RSE	Consommation carburant et e-learning	15%	Sanef, Sapn, S Aquitaine, SE BPNL
Satisfaction client	Parc de badges télépéage net et délai de traitement des demandes clients	30%	Bip&Go
	Délai moyen d'intervention, attente moyenne au péage, réclamations clients, taux de fraude	15%	SE BPNL
	Enquête IDDEM (ASFA)	15%	Sanef, Sapn, Sanef Aquitaine,
TOTAL PAR SOCIETE		100%	

La santé/sécurité pèse donc 40% de notre intéressement, avec sur le TF Groupe hors tiers, un seuil très ambitieux de déclenchement de l'intéressement à 4,77 (objectif à 4,5 pour 2021 puis baisse progressive de l'objectif jusqu'en 2025 pour atteindre un TF 0 accident). C'est inédit, ce seuil du TF à 4,77 n'a encore en jamais été atteint et l'année 2021 n'en prend pas le chemin au cours de ce 1^{er} semestre ! La mobilisation de tous sera donc nécessaire pour atteindre cet objectif !

La direction est hélas restée sourde à nos demandes pour mixer l'indicateur TF Groupe avec un TF par filière (péage, viabilité, support) ou par société afin de mieux impliquer chacun à la sécurité et simplement être plus juste...

Double peine sur l'absentéisme : « tu ne seras pas malade » !

C'est la nouveauté de cet accord : la lutte contre l'absentéisme qui représente 10% de l'intéressement pour tous ! **C'est la double peine, car après le TF qui sanctionne les accidents, ce nouveau critère sanctionne la maladie**, qui par définition, n'est pas choisie !

Face à notre refus catégorique sur cet indicateur, la direction a revu sa proposition initiale à 20% pour proposer finalement 10%... **une maigre consolation avec laquelle il nous faudra tous composer, hélas !** Nos vœux de bonne santé, traditionnels à chaque début d'année, prendront dorénavant une dimension supplémentaire...

Bip&Go : le perdant de cet accord

Bip&Go sort clairement perdant de ce nouvel accord. **Après avoir été forcé de dénoncer leur accord** (qui s'appliquait encore en 2021 avec comme principal critère la performance client), l'application des nouveaux critères sante/sécurité groupe vient pénaliser les salariés Bip&Go qui ont peu à voir avec les résultats sécurité en viabilité par exemple... et par ailleurs les salariés Bip&Go restent exclus des indicateurs RSE qui pourtant devraient légitimement et logiquement leurs être appliqués. **Là encore et malgré nos demandes assez évidentes, la porte est restée fermée à la discussion !**

Indicateurs RSE et satisfaction client : entre conservatisme et modernité

C'est sur ces 2 thèmes, qui représentent 30% pour chaque société, que les discussions ont été les plus ouvertes.

Sur la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) **2 indicateurs innovants** sur la maîtrise des consommations de carburants et sur la culture et les bonnes pratiques environnementales (à travers une formation en ligne) ont été retenus pour toutes les sociétés, sauf Bip&Go (?!).

C'est finalement sur la satisfaction client que chaque société retrouve des indicateurs spécifiques et déjà existant dans les accords précédents.

En conclusion : un accord très maîtrisé budgétairement parlant...

Au terme de cette **négociation trop tardive et sous pression** (pour être recevable auprès de la DIRRECTE, il fallait aboutir avant le 30 juin), qui s'est déroulée en 3 réunions Teams de présentation des projets d'accord plus que de négociations, le terme de "dialogue social" ne sort pas grandit de ces échanges !

On se demande parfois si le vrai métier du groupe n'est pas devenu la maîtrise absolue des budgets plus que la concession et l'exploitation des autoroutes tant on ressent qu'à chaque nouvel accord cette ligne de fer est subtilement présente, prime sur toutes autres considérations et rend les marges de négociations extrêmement faibles. Sur l'ensemble des indicateurs de l'accord, **de nombreuses propositions constructives de la part des organisations syndicales ont été faites, mais n'ont rencontré que très peu d'échos, voir ont tout simplement été ignorées !**

Nous déplorons cette situation mais continuerons à être présent pour faire bouger les lignes au bénéfice des salariés, tant que faire se peut !